

# LE GRAND TROPHÉE

DE LA PLUS BELLE RESTAURATION



© ERIC SANDER

DANS LE PAYS DE GAUX, PRÈS D'YVETOT, LA MAISON FORTE D'ÉCLETTEVILLE-LES-BAONS, PLUS CONNUE EN TANT QUE MANOIR DU CATEL, EST SORTIE DE L'OUBLI GRÂCE AU PROGRAMME DE RESTAURATION DE FRÉDÉRIC TOUSSAINT, LE MAÎTRE DES LIEUX.

## LE MANOIR DU CATEL *RAJEUNIT de dix siècles*



LA FAÇADE AVANT ÉTANT ACHEVÉE, DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES RECHERCHENT DES TRACES DU PONT-LEVIS ET DES DOUVES AVANT LA RECONSTITUTION.

### LES GRAFFITIS DE L'EFFROI

Plusieurs centaines de graffitis recouvrent les murs de six des huit salles. La majorité d'entre eux a été gravée par les prisonniers dans l'attente de leur jugement au manoir. Avec quel outil ? Sans doute des pierres tombées par terre, dont des silex. Ce sont des dessins naïfs qui expriment la peur du châtiment sous forme de pendus et de potences, ou des représentations de lieux ecclésiastiques et de cloches témoignant de la ferveur religieuse de l'époque. Plus inattendus, un fleuve et des bateaux rappellent les liens étroits entre la paysannerie normande, la pêche et le cabotage. La plupart de ces pièces remontent aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, mais certaines sont plus récentes, comme un uhlan dessiné – sûrement avec angoisse – lors de l'invasion prussienne de 1870.



© ERIC SANDER

© ERIC SANDER



SANS DOUTE ÉDIFIÉ ENTRE 1267 ET 1270, LE MANOIR NE COMPORTAIT PLUS QU'UNE TOUR SUR QUATRE EN 2000 (À DROITE SUR LA PHOTO).

DR

**R**ICHARD DE TRÉGOTS AVAIT DU BON SENS. Ce dixième abbé de Fécamp a fait édifier le manoir du Catel dans un vallon plutôt que sur un promontoire, comme la coutume l'aurait voulu au XIII<sup>e</sup> siècle. La raison en est simple : l'emplacement en fond de vallée permet de recueillir abondamment les eaux de ruissellement pour alimenter les douves, le meilleur système défensif d'alors. Autre innovation du bâtiment, typique de cet âge d'or des cathédrales : la pierre pour matériau de construction, et non plus la terre et le bois des châteaux forts des deux siècles précédents. En outre, le manoir comportait quatre tours d'angle identiques. Une singularité, car la notion de symétrie, disparue en même temps que l'empire romain, ne subsistait au Moyen Âge que pour symboliser la perfection divine. Cet édifice visait donc un haut niveau de mise en scène. Il s'agissait ni plus ni moins de formuler dans la pierre la puissance de l'abbaye de Fécamp, qui abritait près d'un millier de moines et s'était vu octroyer par Saint-Louis le pouvoir de haute justice. Les abbés pouvaient alors condamner à mort ou bannir les accusés en les réduisant au vagabondage et à la mendicité. Une mise à mort sociale aussi dure que la peine capitale !

ÉDIFIÉ SOUS SAINT-LOUIS, LE MANOIR DU CATEL N'ÉTAIT PLUS QUE L'OMBRE DE LUI-MÊME AVANT QU'UNE PLÉIADE DE TRAVAUX LUI REDONNE LA DIGNITÉ D'UN CHÂTEAU FÉODAL. UNE RECONQUÊTE SUR LES DÉSORDRES DU TEMPS, LAURÉATE DU GRAND TROPHÉE 2013 DE LA PLUS BELLE RESTAURATION.

Richard de Trégots est-il le fondateur du Catel ? Ce n'est pas certain, selon Pascal Pradié, moine bénédictin et membre rattaché au CNRS en charge des études historiques du manoir. Les chartes, trop rares pour se faire une idée précise, évoquent tout de même le bourg d'Ecretteville dès le XI<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, l'abbé Henri de Sully, cousin d'Henri II Plantagenêt, aurait peut-être délocalisé un manoir primitif au fond de la vallée. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup>, la « maison forte » fonctionne comme une cour de justice, dans laquelle l'abbé de Fécamp se comporte en seigneur et maître absolu.

### LA JUSTICE ET LE FOIN

De leur côté, les prisonniers griffonnent leurs états d'âme sur les murs. Ce sont de très précieux clichés de la société médiévale (voir encadré ci-dessus). Le manoir remplit alors ses missions féodales et monacales, mais se comporte comme une grosse ferme exploitant des terres agricoles, des forêts et pratiquant l'élevage. Et bientôt, cette fonction outrepassa les autres au point que le bâtiment devient, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un entrepôt à grains. La Révolution se passe sans grande anicroche, le bien étant géré par des ...



SUR LE SOL DE LA CHAMBRE, UN BÉTON CLAIR RAPPELLE LA TEINTE DES PLANCHERS EN PLÂTRE DU MOYEN ÂGE.

© ERIC SANDER

... fermiers et non des aristocrates ou des religieux. Durant les deux siècles suivants, la disparition des éléments défensifs perdure.

#### LE SAUVETAGE DÉMARRE

Depuis une dizaine d'années, il ne restait plus du château féodal qu'un grand corps de bâtiment, cantonné au sud par une tour menaçant de s'effondrer. Pour autant, c'était la seule des quatre à rester debout ! Une « verrue » avait poussé le long de la façade avant : un bâtiment de briques, servant de logis au fermier. Le toit en chaume n'avait plus rien de noble, mais la composition de l'ensemble, dont l'enceinte, avait été épargnée. Et la porte fortifiée affichait toujours une allure martiale. C'est cette figure imposante qui provoqua un déclic auprès de l'acquéreur potentiel, grand amateur du Moyen Âge depuis l'enfance. Parisien pur jus du IV<sup>e</sup> arrondissement, Frédéric Toussaint achète le manoir du Catel en 2000. Disons plus justement qu'il met la main sur quelques vestiges du Moyen Âge. Tout de suite, le combat s'engage avec la mûre, champignon du bois trop humidifié. Des hommes en scaphandre sont obligés de venir projeter de l'acide, des fongicides et du feu sur l'ennemi. Autre plaie : des torrents de boue envahissent les salles du rez-de-chaussée au moindre orage. Des terrassements conséquents s'imposent en guise de répliques musclées. Puis une partie de ping-pong s'enchaîne avec les



© ERIC SANDER

administrations pour obtenir le permis de construire. Quel n'est pas l'étonnement du propriétaire, lorsqu'il découvre que la charte de Venise, adoptée en 1975, interdit de reconstruire à l'identique le moindre fragment d'un monument disparu s'il n'y a ni archive, ni trace le concernant. À l'avant, la tour en mauvais état a donc pu être restaurée. En revanche, la seconde a été construite à neuf en béton enduit à pierres vives. Un épiderme comparable, mais pas identique. Quant aux tours de l'arrière, des esquisses sont en cours en vue de consolidation et de mise en valeur. Un important programme de fouilles archéologiques poursuit l'objectif de restituer les douves, comblées à la Renaissance, et le pont-levis...

FRÉDÉRIC TOUSSAINT,  
À L'ORIGINE DU SAUVETAGE  
HÉROÏQUE ET PROPRIÉTAIRE  
DE CE MANOIR,  
L'UN DES PLUS AUTHENTIQUES  
MONUMENTS HISTORIQUES  
DU MOYEN ÂGE NORMAND.

**Manoir du Catel**  
244, rue du Manoir-du-Catel,  
76190 Écretteville-les-Baons  
Tél. : 06 10 21 33 14  
[www.manoirducatel.com](http://www.manoirducatel.com)  
Ouvert de la mi-juillet au 31 août

#### UN MANOIR ÉCOLO

*Pas un brin d'herbe en trop. Un peu de trèfle par-ci, il est vrai. Un maudit nid d'orties le long de la façade arrière. Hormis ces deux poisons du jardin, copieusement alimentés par la pluie normande, le manoir du Catel et ses terres sont propres comme des écus neufs. Le vert demeure abondamment présent, comme les très hautes hêtraies plantées sur des talus selon le principe du « clos masure » du pays de Caux. Un moyen de se préserver du vent. Dans la cour intérieure, une place est laissée sur les murs aux pommiers et aux poiriers palissés. À l'intérieur de l'édifice, les lignes internet et le chauffage sont dissimulés dans le sol. Un béton blanc recouvre les étages pour restituer l'atmosphère du Moyen Âge, durant lequel les planchers étaient enduits de plâtre pour éviter les incendies. Les ouvertures sont restées d'une très petite taille, telles que le voulait l'époque. Les murs de plus d'un mètre tendent à diminuer la consommation d'énergie.*



© ERIC SANDER

© ERIC SANDER



## LE GRAND TROPHÉE

Organisé par « Propriétés de France », « Le Figaro Magazine », la Fondation pour les monuments historiques en partenariat avec l'association La Demeure historique, ce prix récompense la plus belle restauration d'un édifice ou d'un jardin privé classé monument historique.

## LE JURY DU GRAND TROPHÉE Des maîtres d'œuvre

Frédéric Didier, architecte en chef du château et de la Ville de Versailles ; Jacques Garcia, architecte décorateur et propriétaire du château du Champ-de-Bataille ; Antoine Courtois, directeur de l'atelier Méricquet-Carrère, classé « entreprise du patrimoine vivant ».

## Des spécialistes du patrimoine

Jean de Lambertye, dirigeant fondateur d'Eukratos, président de la Demeure historique ; Dominique Flahaut de la Billarderie, membre du comité exécutif de la Fondation pour les monuments historiques ; Joseph Henriot, membre fondateur et président de la Fondation pour les monuments historiques.

## Des personnalités du spectacle et des médias

Yves Lecoq, humoriste et auteur du livre « Fou de châteaux » ; Jean-Louis Remilleux, producteur de télévision ; Alexis Brézet, directeur des rédactions du « Figaro » ; Jean-René Van der Plaetsen, directeur délégué de la rédaction du « Figaro Magazine » ; Olivier Marin, rédacteur en chef de « Propriétés de France ».



© OLIVIER BRAIVE

LA REMISE DU GRAND TROPHÉE À LA MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE AVEC DE GAUCHE À DROITE : OLIVIER MARIN, YVES LECOQ, JOSEPH HENRIOT, JEAN DE LAMBERTYE, LE LAURÉAT FRÉDÉRIC TOUSSAINT, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « PROPRIÉTÉS DE FRANCE » THIBAUT GEMIGNANI, DOMINIQUE FLAHAUT DE LA BILLARDERIE, ALEXIS BRÉZET, FRÉDÉRIC DIDIER, JEAN-RENÉ VAN DER PLAETSEN, JACQUES GARCIA ET ANTOINE COURTOIS.

... Pour Thierry Glachant, l'architecte du patrimoine qui suit ce lourd dossier, le bâtiment a la chance, dans sa malchance, d'avoir été transformé en grenier à foin : « Cette mise hors d'eau l'a sauvé », remarque-t-il en insistant sur la bonne préservation de l'authenticité historique du bâti. Une logique de conformité aux usages d'autrefois que défend l'actuel maître d'ouvrage : « Il adopte une démarche de conservateur », lui reconnaît l'architecte. Depuis 2010, le manoir est classé monument historique. La grande bâtisse du Moyen Âge est en passe de redevenir le château féodal qu'il fut autrefois. Au terme de ce parcours, il sera le seul site de Normandie à posséder

un pont-levis en état de fonctionnement. En définitive, la justice qui fut rendue dans le manoir ne semble pas avoir été si implacable et n'a jamais été suivie d'exécutions capitales sur place (le bûcher se tenait en effet à une trentaine de kilomètres de là, dans l'abbaye mère de Fécamp).

Toutefois, aujourd'hui, le manoir du Catel semble bien parti pour donner du fil à retordre au successeur des abbés : piles de devis à valider, montagnes de factures à payer, foule de dossiers de subvention et de crédit bancaire à remplir... De quoi provoquer de belles poussées d'adrénaline, le quotidien des propriétaires de monuments historiques.

NELLY CHEVAIS

## UN MÉCÈNE : LA FONDATION POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation pour les monuments historiques soutient des projets de sauvegarde et de mise en accessibilité de monuments historiques publics et privés, et attribue des bourses d'études. En quatre ans, le montant de ses aides allouées aux propriétaires a atteint 500 000 €. Cette année, par exemple, l'association participe à la dotation de 30 000 € du Grand Trophée, aux côtés de « Propriétés de France » et du « Figaro Magazine ». En faisant appel à la générosité des amoureux du patrimoine, la Fondation (siège : 3, rue des Bernardins, 75005 Paris) a pu apporter jusqu'ici son appui à une quarantaine de projets de restauration et à près de vingt bourses d'études.